



Moury Construct SA : Rachat d'actions propres

Liège, le 10 avril 2019.

Conformément à l'article 207 de l'Arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des Sociétés, Moury Construct annonce avoir acquis sur Euronext Brussels, le 5 avril 2019, 780 actions propres, pour un prix de 156 € par action.

Cette opération de rachat a été effectuée en vertu du pouvoir conféré au conseil d'administration par l'assemblée générale des actionnaires du 27 mai 2014.

Détail de l'opération :

Date	Nombre d'actions	Cours d'acquisition (€/action)	Prix total (€)
5 avril 2019	780	156	121.680
TOTAL	780	156	121.680

Suite à cette opération, Moury Construct détient 830 actions propres sur un total de 396.426 actions.

Pour toute information complémentaire :

Madame Sonia Laschet

Directrice Financière

Rue du Moulin 320

B-4020 Liège

Tél : 04/344 .72.11

E mail : slaschet@moury-construct.be Site : www.moury-construct.be